



**COMMUNE DE LARUSCADE
PISTE POUR CYCLE
ET ACTIVITES DE LOISIRS A ROULETTES**



PUMP TRACK



Projet Commune de LARUSCADE

PISTE TYPE PUMP TRACK

Longueur moyenne de la piste 175 M
 Largeur piste 2 M (hors sur largeur et plate forme)

SOMMAIRE

- Utilisation et objectifs pédagogiques
- Exemple de règlement intérieur
- Visualisation de la piste
- Format A3 / Piquetage / Implantation / Plan de la piste
- Descriptif de la piste, détails et coupes des différents éléments
- Préconisations du cahier des charges.



La réalisation d'une piste d'initiation « cycle » BMX et VTT, apporte plusieurs solutions pédagogiques pour une commune.

1 / EQUILIBRE :

Une piste d'initiation et ses obstacles permettent aux usagers d'acquérir des bases d'équilibre. Le pratiquant évolue principalement debout sur les pédales (prise de vitesse et passage des bosses), ce qui demande une certaine aisance et une dissociation des mouvements. En effet sur un cycle BMX ou VTT, ce sont les jambes et les bras qui officient comme amortisseur. Le corps agit comme transfert de masse, pour équilibrer le vélo en fonction des reliefs (bosses) rencontrés. Il acquiert ainsi un niveau d'équilibre important.

2 / TRAJECTOIRE :

Le pratiquant se dirige sur la piste en fonction des reliefs et des virages. Il cherchera à optimiser ses trajectoires afin prendre de la vitesse ou ne pas en perdre. Les virages relevés permettent de garder une trajectoire à une vitesse importante mais aussi selon le souhait du pratiquant de prendre plus de vitesse si celui ci utilise la partie haute du virage.

3 / PROPULSION :

Pour les pratiquants les plus assidus, la notion de vitesse est importante. Ils se doivent alors d'avoir du matériel entretenue, surtout la roue arrière qui doit être suffisamment gonflée et ne pas être freinée par les patins de frein. Le système de transmission de l'énergie (couronne, chaîne et pignon) doit être propre. Le pratiquant acquiert ainsi une compréhension de l'optimisation de la propulsion.

4 / SECURITE : (important)

Hormis les différentes notions d'équilibre, de trajectoire et de propulsion, il est intéressant de savoir qu'un pratiquant qui maîtrisera son vélo sur ce type d'équipement (contrôle, freinage, anticipation, dérapage, appréhension) aura une aisance sur route qui lui permettra de faire face à des situations dangereuses le cas échéant.

5 / UTILISATION :

L'utilisation de cette piste d'initiation BMX VTT peut être étendue à d'autres cycles (ex cyclo cross), dans le respect des règles de sécurité. Il est très important de porter les équipements de sécurité casque et gants. C'est un équipement qui peut être classé à risque, selon son niveau d'utilisation. Les pratiquants veilleront à respecter l'arrêté municipal d'utilisation et les informations du panneau de réglementation.

Article 1 : Présentation

La piste de BMX/VTT est une installation sportive de loisir appartenant à la Commune de LARUSCADE.
Cet espace est réservé à la pratique de loisirs suivante : BMX/VTT/DRAISIENNE

Article 2 : Condition d'utilisation de l'équipement

L'accès de la piste est libre, cet accès s'effectue sans surveillance municipale. Les enfants de moins de 14 ans restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou des personnes majeures qui en ont la garde.

Les pratiquants doivent conserver une tenue et un comportement respectueux envers les autres et envers l'équipement mis à disposition.

Les spectateurs, en particulier ceux accompagnés de poussettes et landaus, devront se situer OBLIGATOIREMENT en dehors de l'aire d'évolution.

Article 3 : Respect des lieux

L'accès à la piste est strictement interdit à tout engin motorisé ainsi qu'aux animaux même tenus en laisse. Les contrevenants à cette règle sont passibles de sanctions, après procès-verbal dressé par des agents publics habilités.

Il est interdit :

- De modifier ou de rajouter, même de façon provisoire, toutes sortes d'obstacles, structures, équipements sur l'aire d'évolution ou d'utiliser du matériel non adapté.
- D'allumer des feux et barbecues
- D'introduire et de consommer des boissons alcoolisées ou des stupéfiants.
- D'introduire tout emballage ou objet susceptibles de blesser les pratiquants, notamment des récipients en verre ou en métal.
- De lancer des objets pouvant blesser les pratiquants.
- De courir ou marcher sur la piste.

Article 4 : Sécurité

En cas d'accident ou d'urgence, les services de secours sont à contacter le plus rapidement possible aux numéros suivants :

15 SAMU
18 POMPIERS
***** GENDARMERIE

Toute personne remarquant un défaut ou un objet pouvant entraîner un danger pour les utilisateurs doit en faire part aux services municipaux.
MAIRIE *****

Article 5 : Disposition particulière à l'utilisation de la piste

Les utilisateurs devront veiller à porter une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du VTT/BMX. En particulier, les équipements de protection individuelle sont obligatoires (casque, gants, bouchons de guidon). Les pratiquants veilleront avant toute utilisation à tester leurs matériels et faire une reconnaissance de la piste pour vérifier l'absence d'obstacles ou de tout danger.

Article 6 : Manifestations

Les manifestations (spectacles, démonstrations, épreuves) ne peuvent être organisées sans autorisation municipale.

Article 7 : Horaires d'ouverture A déterminer

Article 8 : Responsabilité et assurance

De façon générale, les usagers sont responsables des dommages de toute nature qu'ils peuvent causer par eux même ou par les personnes dont ils sont responsables, les animaux et objets dont ils ont la charge.

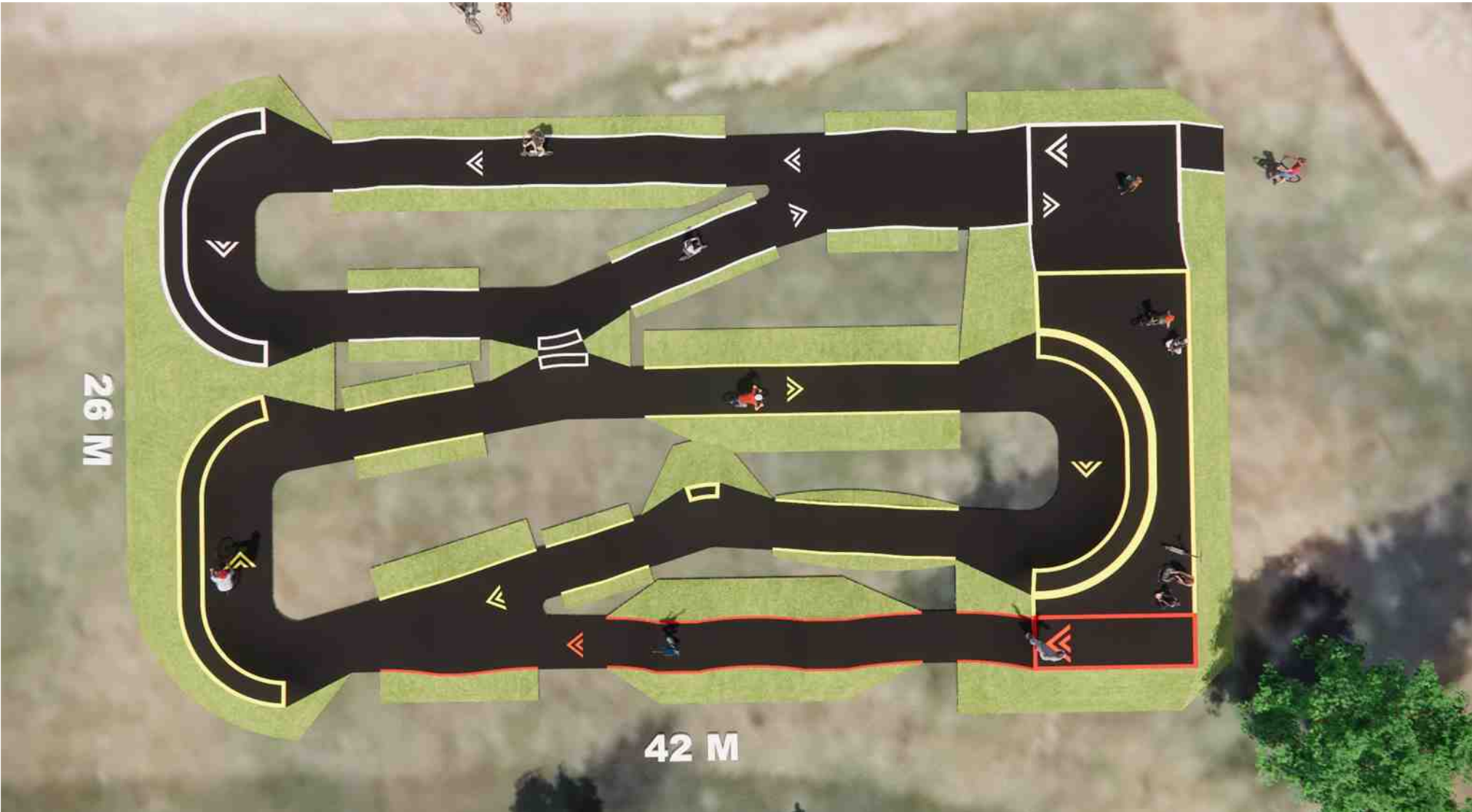
Les pratiquants acceptent les risques liés à la pratique. Ils doivent souscrire à une assurance couvrant leur responsabilité civile qui offre des garanties en cas de dommage corporels et matériels.

La commune de LARUSCADE décline toute responsabilité pouvant survenir pendant l'occupation des lieux et l'utilisation de la piste. Notamment en cas d'accident lié à une utilisation non conforme des installations et au non-respect des clauses du présent règlement.

Article 9 : Exécution de règlement

Le présent règlement est affiché sur le site et est disponible en mairie de LARUSCADE. En accédant à la piste de VTT/BMX, les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent toutes les conditions. Ils veillent à le faire appliquer aux personnes placées sous leur responsabilité. L'autorité municipale est chargée de veiller à l'application de présent règlement .
A ce titre elle peut requérir l'assistance de la force publique.

VUE DU GLOBALE



*Ce document reste la propriété de Newbee skatepark/pumptrack, toute reproduction est interdite.



Contact
David PROVOST BEES spécialité BMX
NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
ligne directe: 06 60 60 04 18
mail contact@newbee-skatepark.fr
Siret 400 173 217/ membre d'un CGA
Depuis 1999

VUE A1





Contact
David PROVOST BEES spécialité BMX
NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
ligne directe: 06 60 60 04 18
mail contact@newbee-skatepark.fr
Siret 400 173 217/ membre d'un CGA
Depuis 1999

VUE A2





Contact
David PROVOST BEES spécialité BMX
NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
ligne directe: 06 60 60 04 18
mail contact@newbee-skatepark.fr
Siret 400 173 217/ membre d'un CGA
Depuis 1999

VUE A3



*Ce document reste la propriété de Newbee skatepark/pumptrack, toute reproduction est interdite.



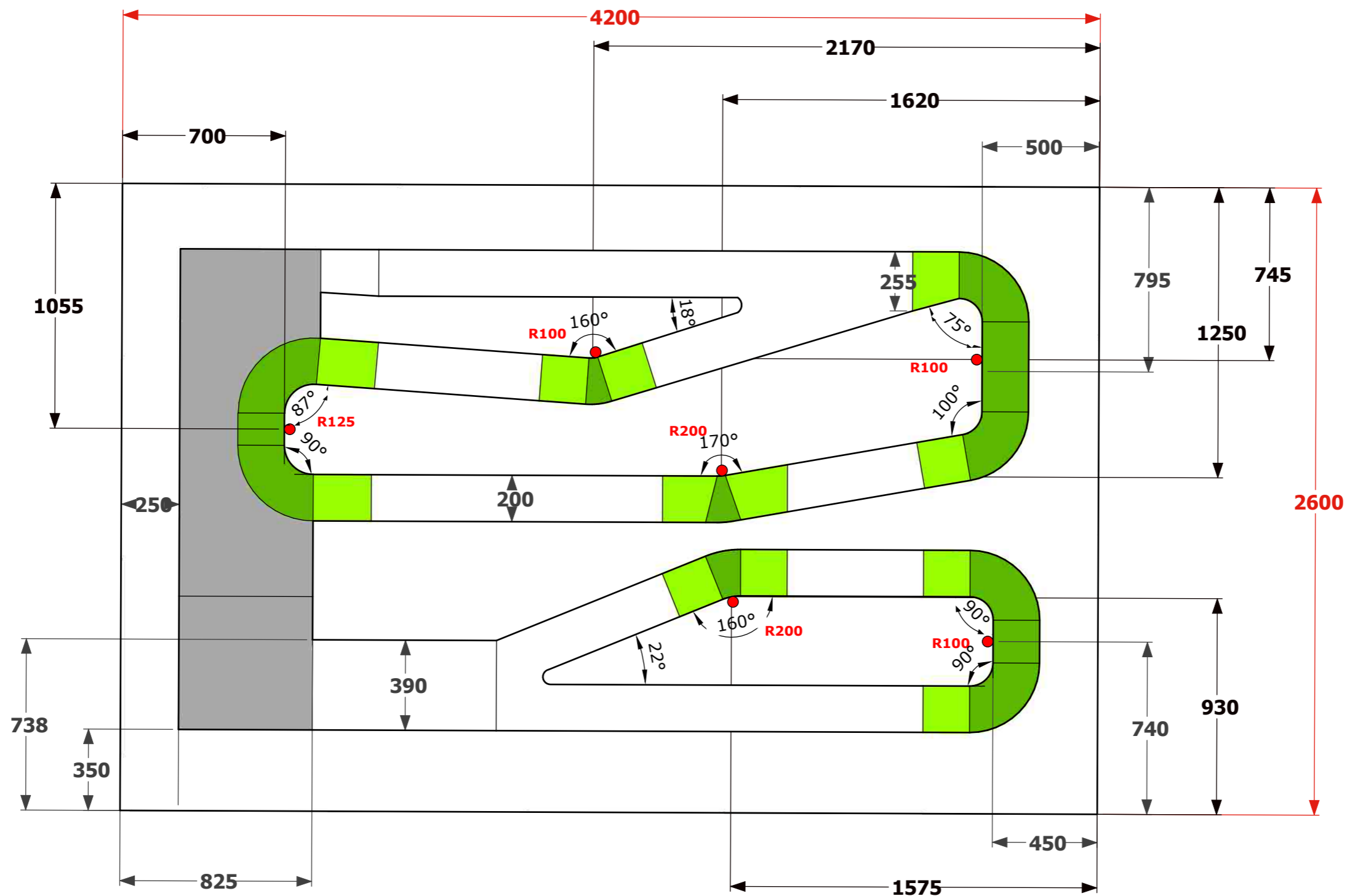
Contact
David PROVOST BEES spécialité BMX
NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
ligne directe: 06 60 60 04 18
mail contact@newbee-skatepark.fr
Siret 400 173 217/ membre d'un CGA
Depuis 1999

VUE A4

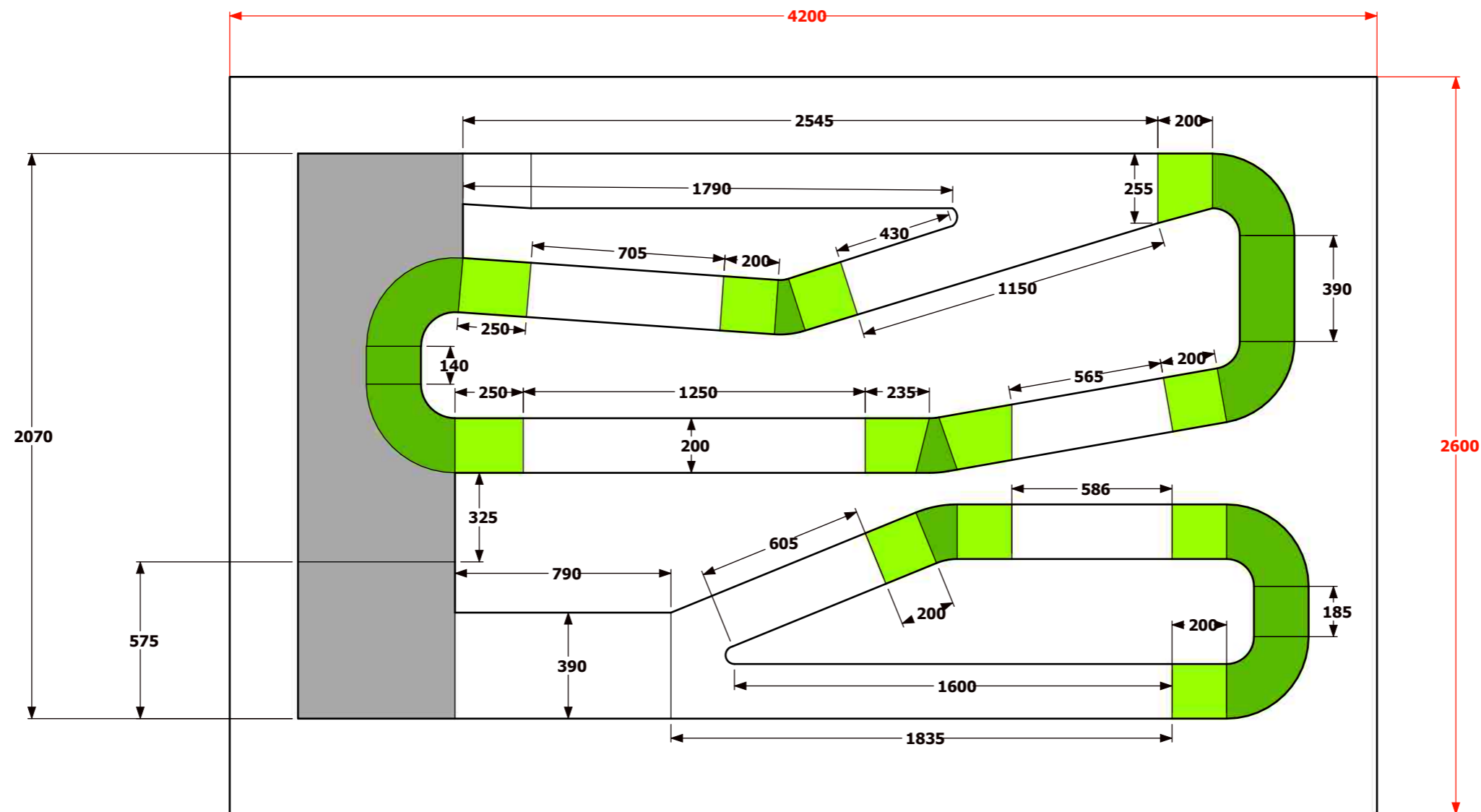


SITUATION DE LA PISTE





PARTIE PLANE AU SOL
 PROLONGEMENT DU VIRAGE AU SOL
 VIRAGE RELEVÉ

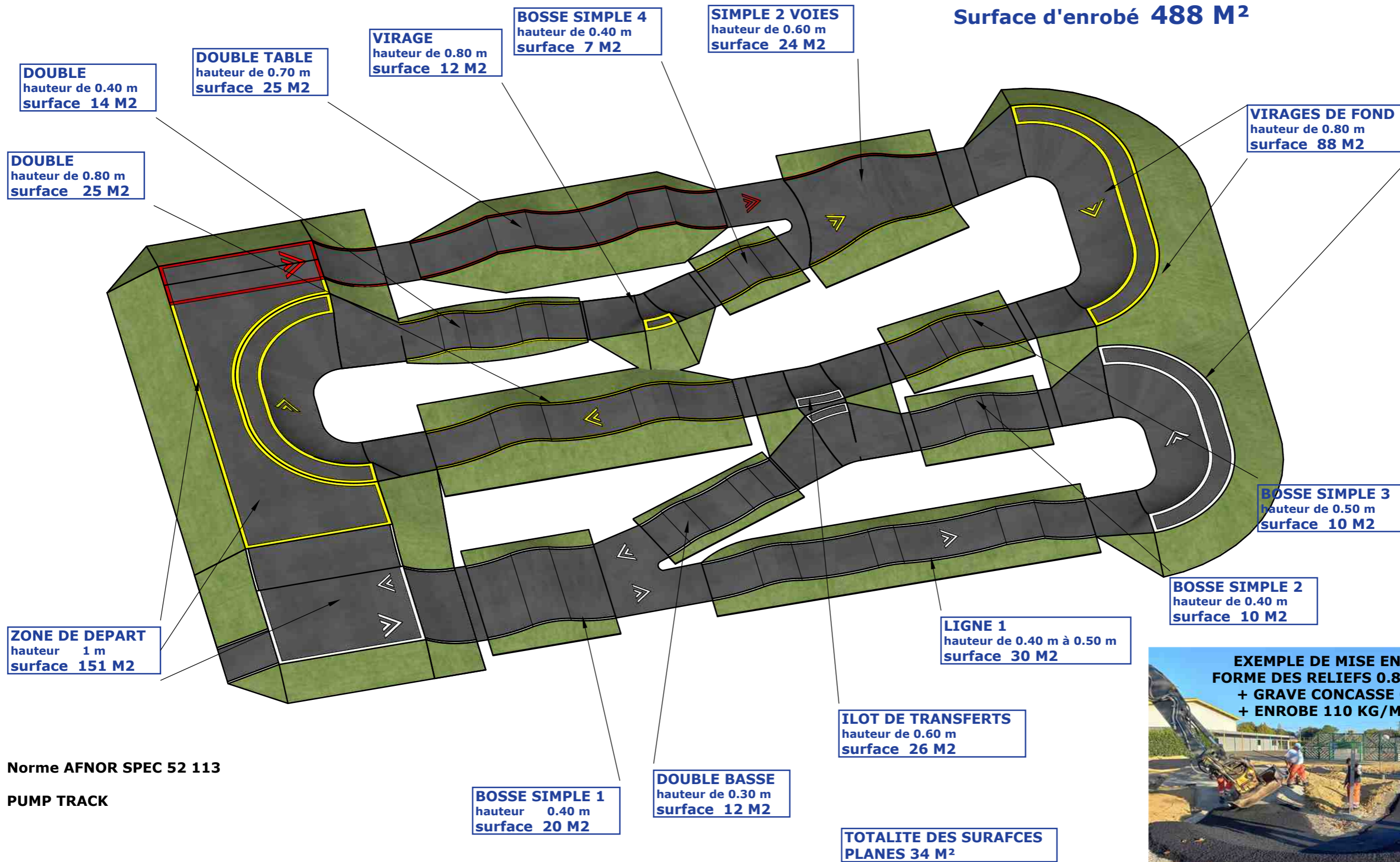


PARTIE PLANE AU SOL
 PROLONGEMENT DU VIRAGE AU SOL
 VIRAGE RELEVÉ

Longueur de piste 175 M
Largeur de la piste 2 M
Largeur des talus de 0.80 M à 3 M

Volumétrie globale compactée de remblai 250 m³
(hors décaissement sur 0.30 M)

Surface d'enrobé 488 M²



Norme AFNOR SPEC 52 113

PUMP TRACK

Juillet 2025

PROJET PUMP TRACK, piste pour cycle et activités de sports et loisirs à roulettes. commune de LARUSCADE

*Ce document reste la propriété de Newbee skatepark/pumptrack, toute reproduction est interdite.

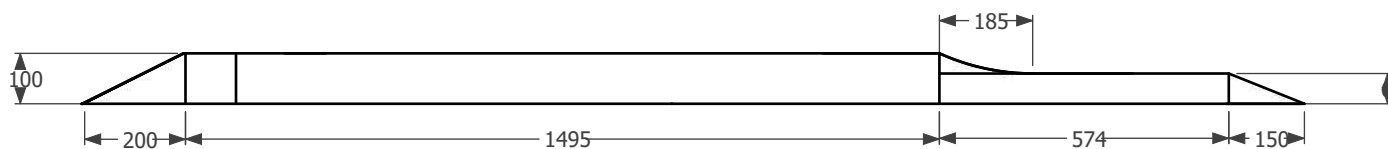


Contact
 David PROVOST *BEES spécialité BMX*
 NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
 La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
 ligne directe: 06 60 60 04 18
 mail contact@newbee-skatepark.fr
 Siret 400 173 217/ membre d'un CGA
 Depuis 1999

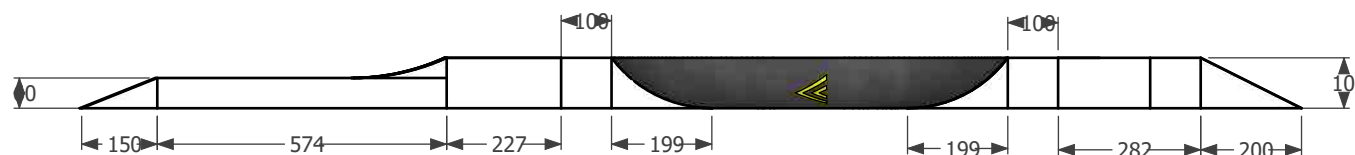
DEPART + VIRAGE (coupes)

ech 1/150

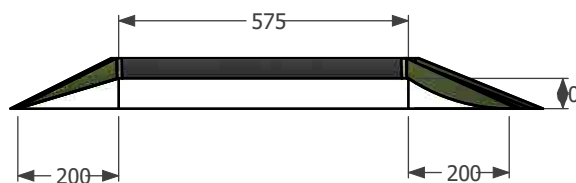
COUPE AA



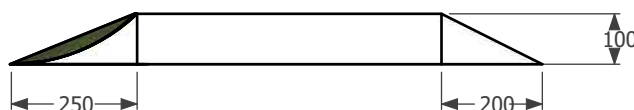
COUPE BB



COUPE CC

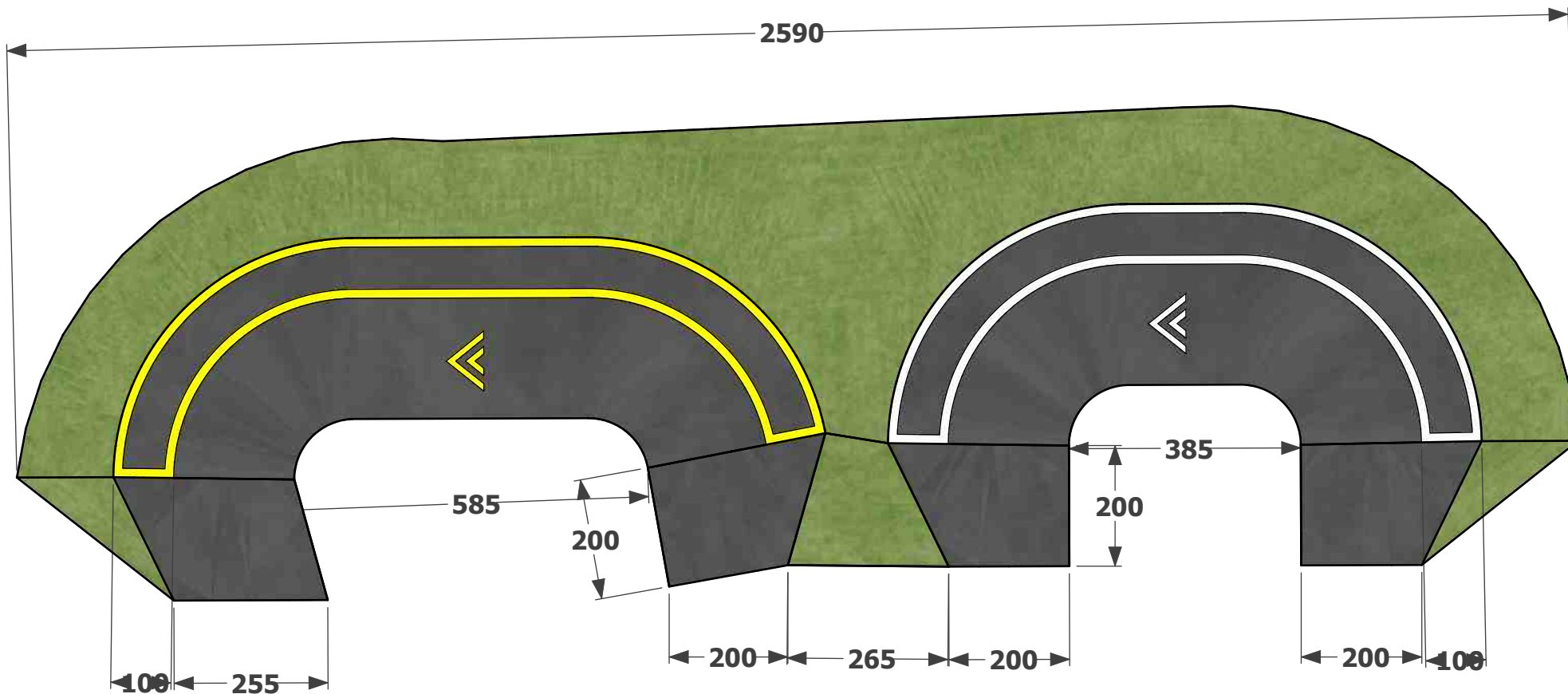


COUPE DD



VIRAGES DE FOND

VIRAGES DE FOND
 hauteur de 0.80 m
 volumétrie 101.50 M3
 surface 88.50 M2



A

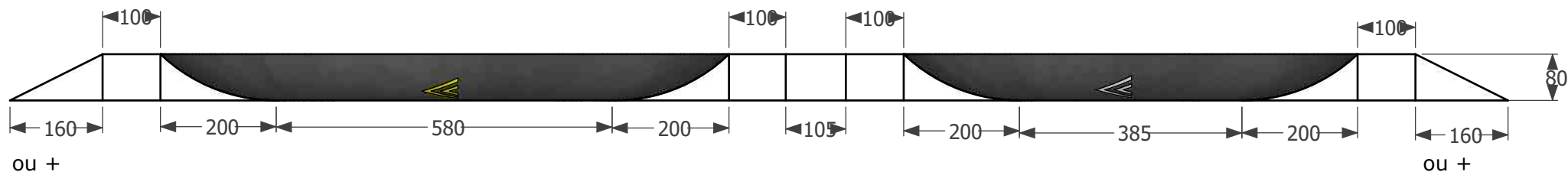
A

ECH 1/100

VIRAGES DE FOND (coupes)

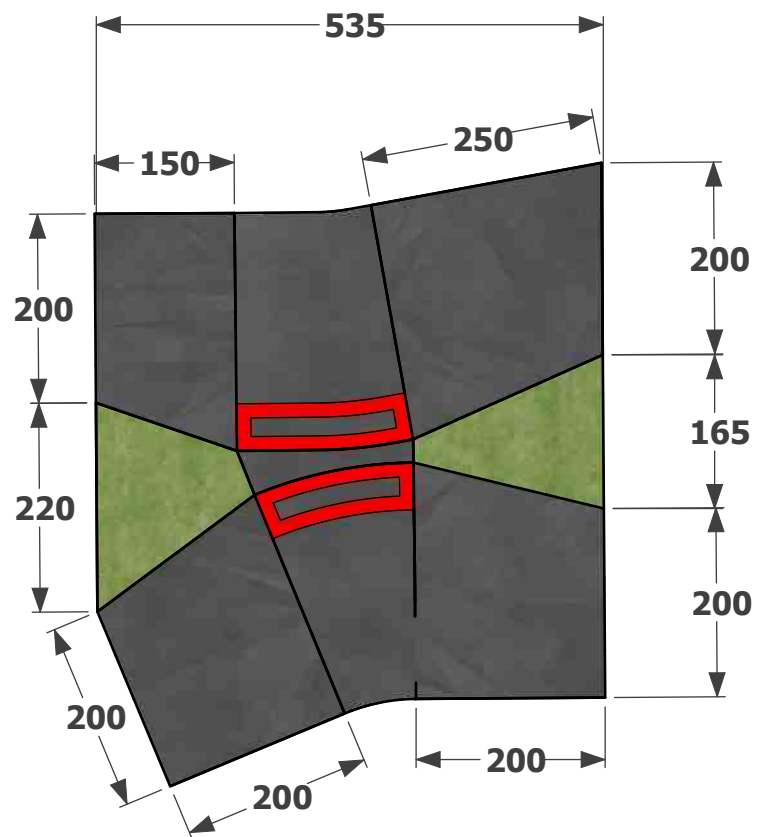
ech 1/100

COUPE AA



ILOT DE TRANSFERTS

ILOT DE TRANSFERTS
 hauteur de 0.60 m
 volumétrie 10 M3
 surface 26 M2



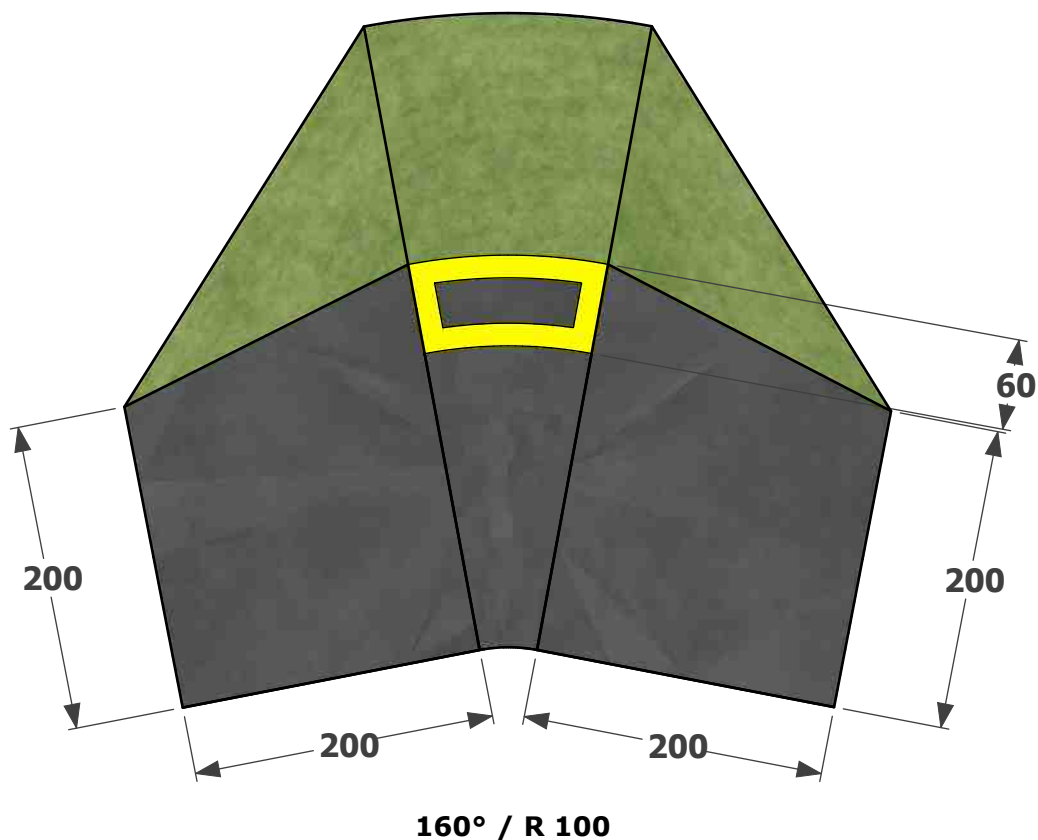
ECH 1/80



Contact
David PROVOST BEES spécialité BMX
NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
ligne directe: 06 60 60 04 18
mail contact@newbee-skatepark.fr
Siret 400 173 217 / membre d'un CGA
Depuis 1999

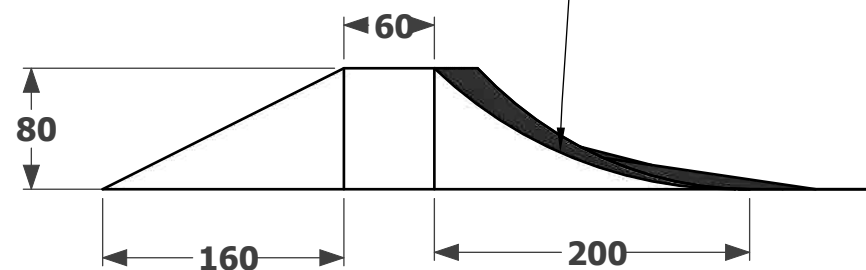
VIRAGE

VIRAGE
hauteur de 0.80 m
volumétrie 6 M3
surface 12 M2



ECH 1/80

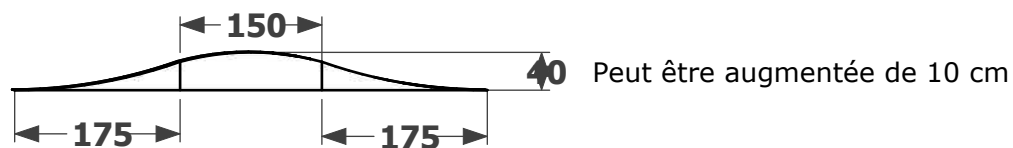
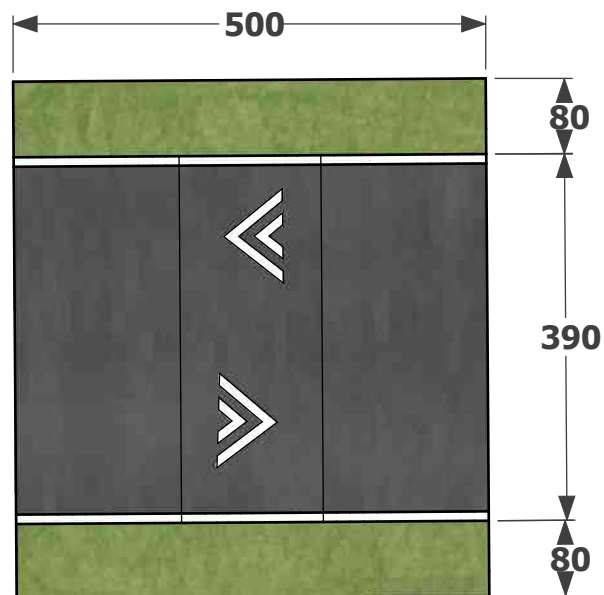
Rayon de courbure entre 200 et 250



ECH 1/50

BOSSE SIMPLE 1

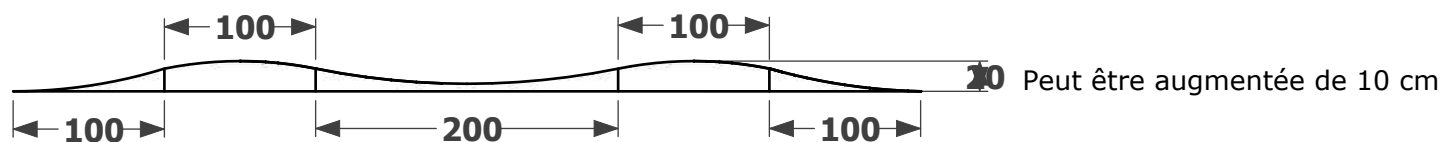
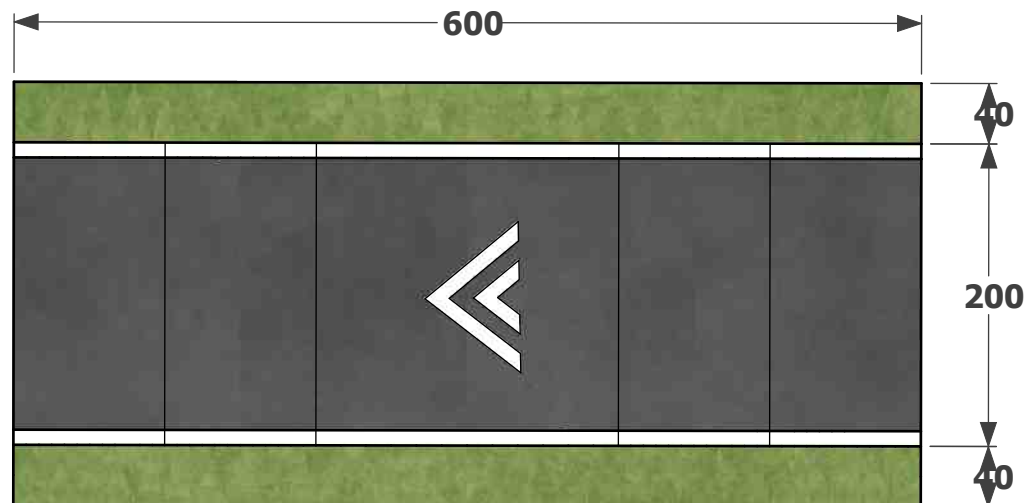
BOSSE SIMPLE 1
 hauteur 0.40 m
 volumétrie 5 M3
 surface 19 M2



ECH 1/80

DOUBLE BASSE

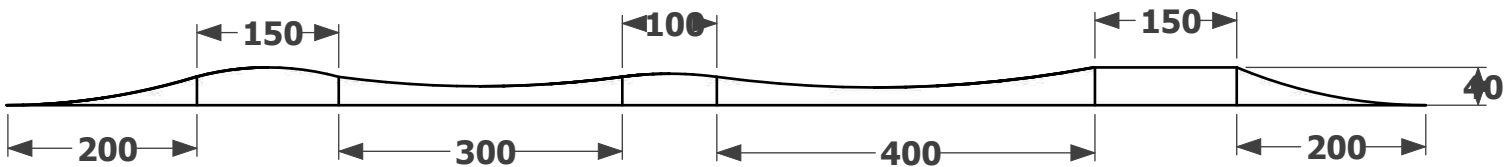
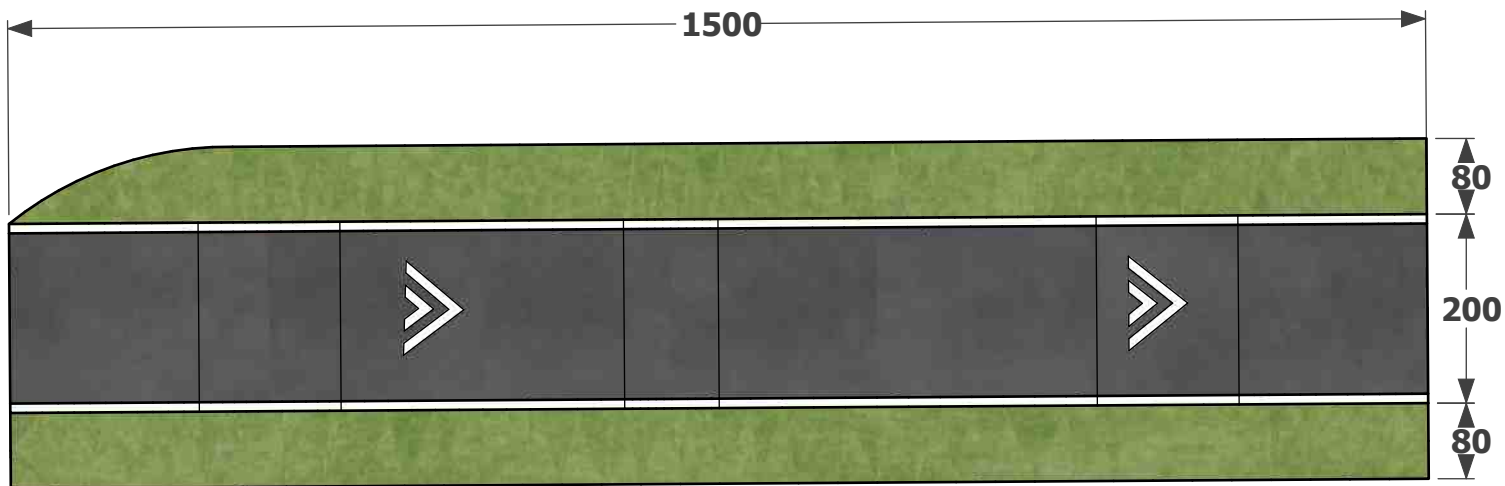
DOUBLE BASSE
 hauteur de 0.20 m
 volumétrie 2 M3
 surface 12 M2



ECH 1/50

LIGNE 1

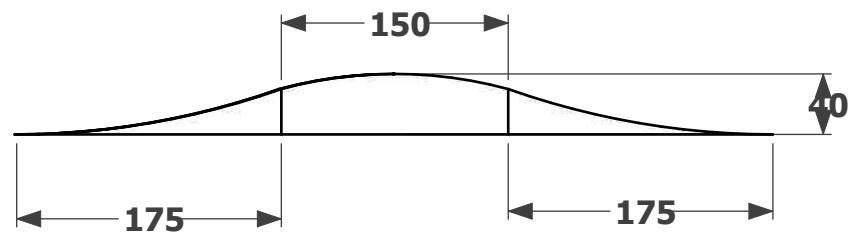
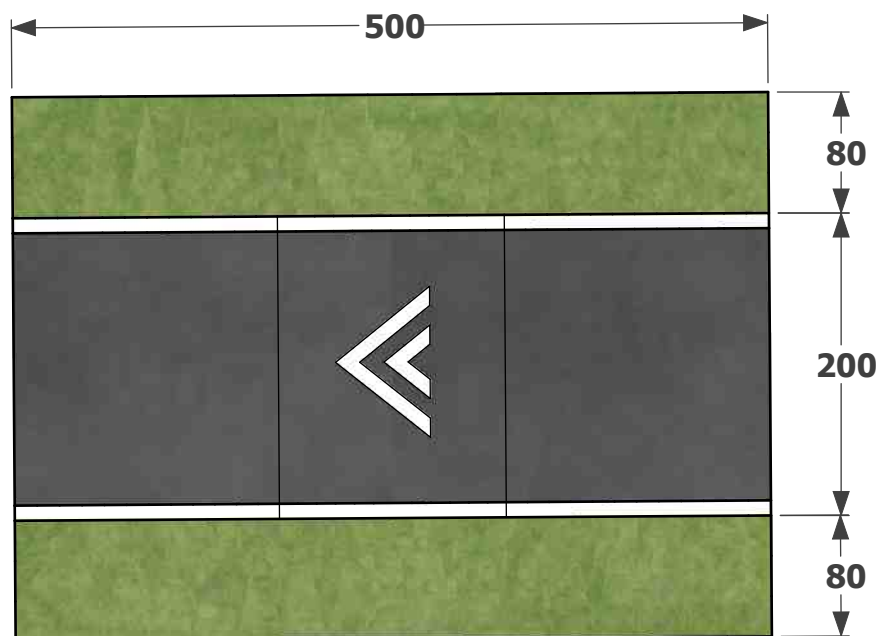
LIGNE 1
 hauteur de 0.30 m à 0.40 m
 volumétrie 12 M3
 surface 30 M2



ECH 1/50

BOSSE SIMPLE 2 ET 3

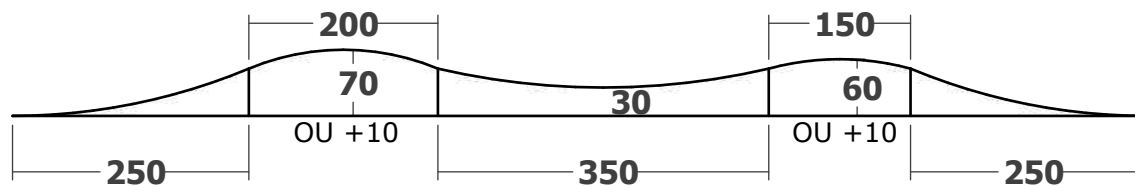
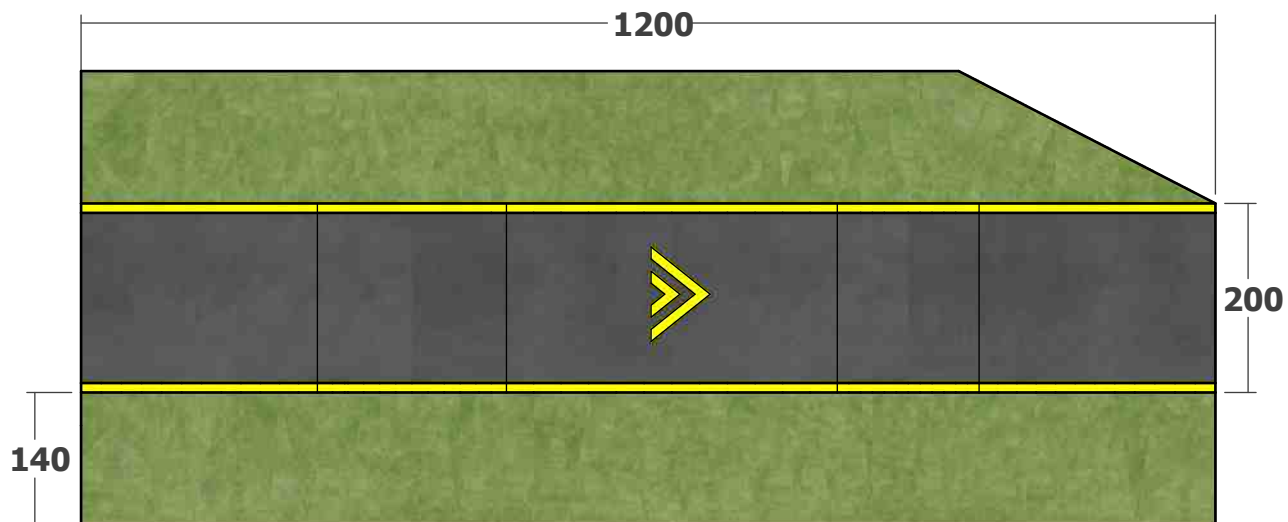
BOSSE SIMPLE 2	BOSSE SIMPLE 3
hauteur de 0.40 m	hauteur de 0.40 m
volumétrie 3 M3	volumétrie 3 M3
surface 10 M2	surface 10 M2



ECH 1/50

GRANDE DOUBLE

GRANDE DOUBLE
 hauteur de 0.70 m à 0.80 m
 volumétrie 15.50 M3
 surface 25 M2



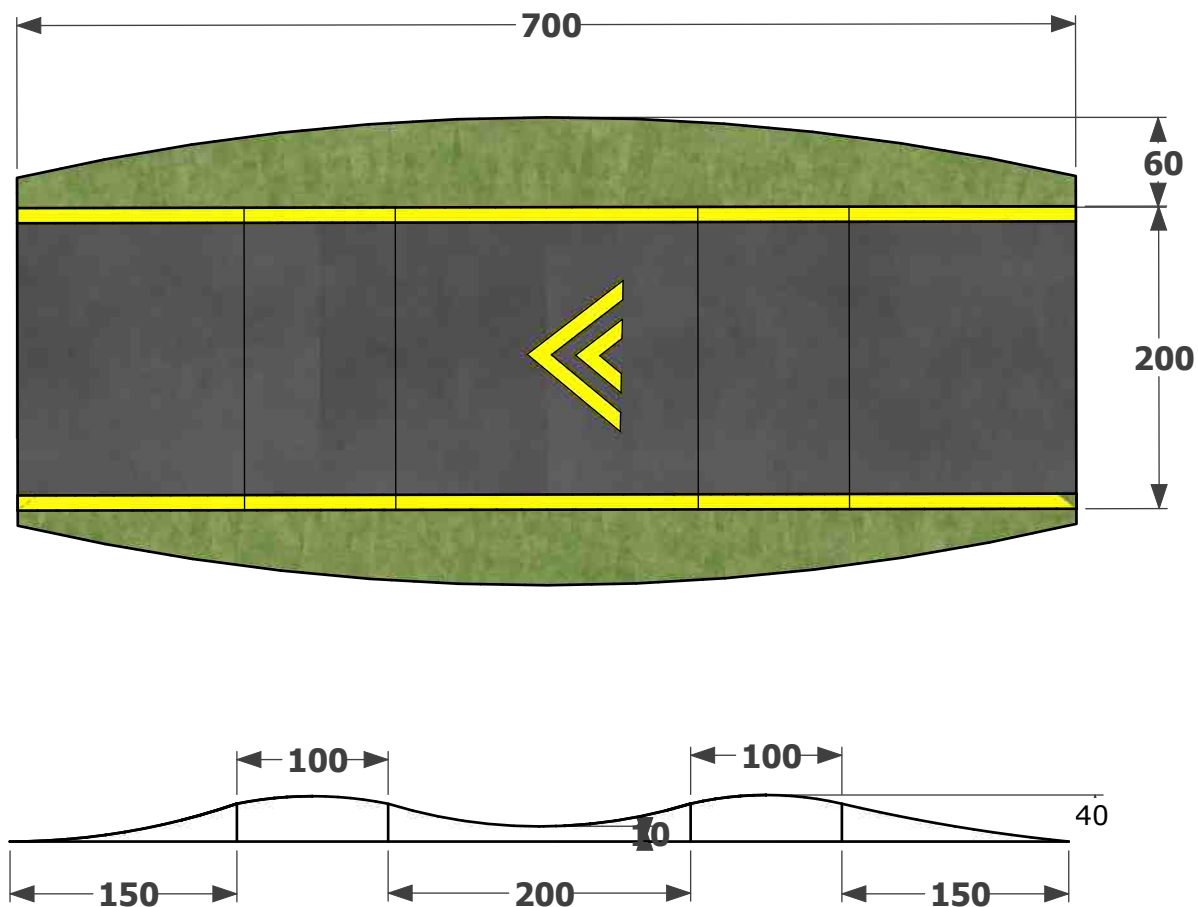
ECH 1/80



Contact
 David PROVOST BEES spécialité BMX
 NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
 La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
 ligne directe: 06 60 60 04 18
 mail contact@newbee-skatepark.fr
 Siret 400 173 217/ membre d'un CGA
 Depuis 1999

DOUBLE

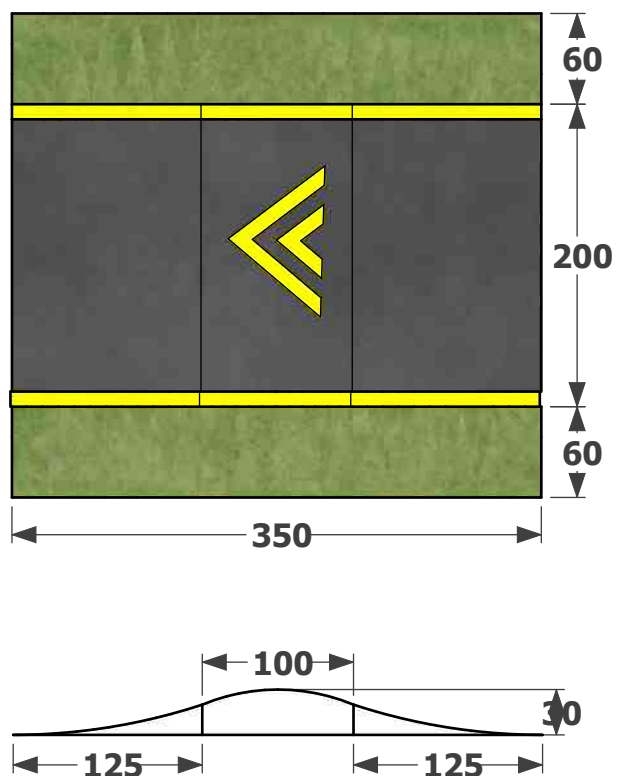
DOUBLE
 hauteur de 0.40 m
 volumétrie 4 M3
 surface 14 M2



ECH 1/50

BOSSE SIMPLE 4

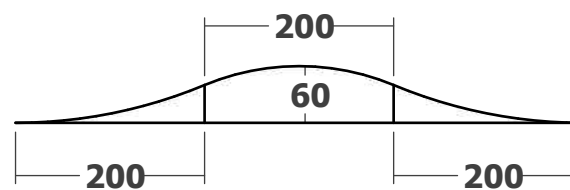
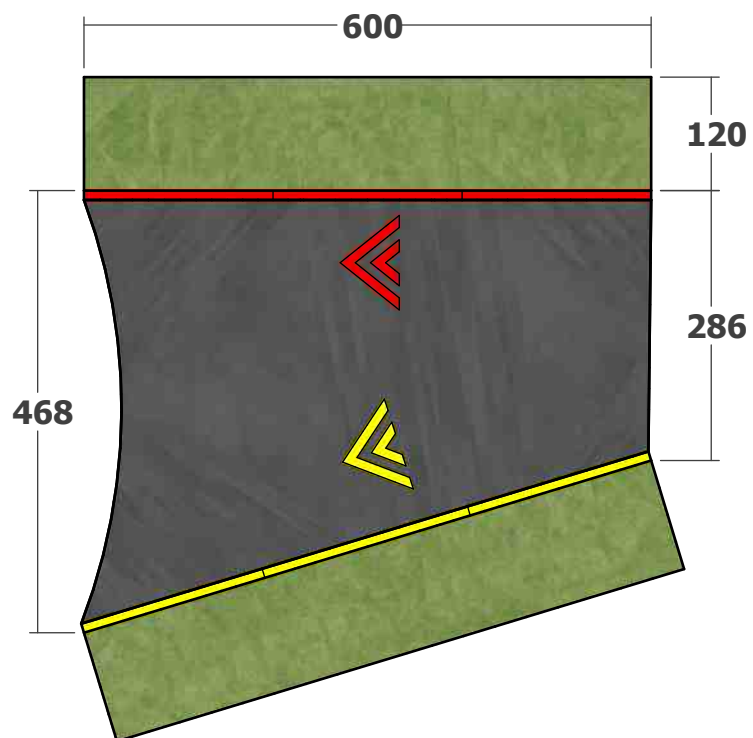
BOSSE SIMPLE 4
 hauteur de 0.30 m
 volumétrie 1.50 M3
 surface 7 M2



ECH 1/50

SIMPLE 2 VOIES

SIMPLE 2 VOIES
 hauteur de 0.60 m
 volumétrie 13 M3
 surface 24 M2



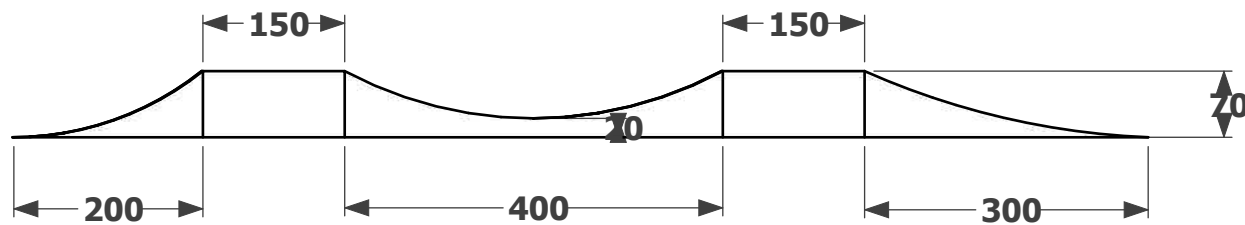
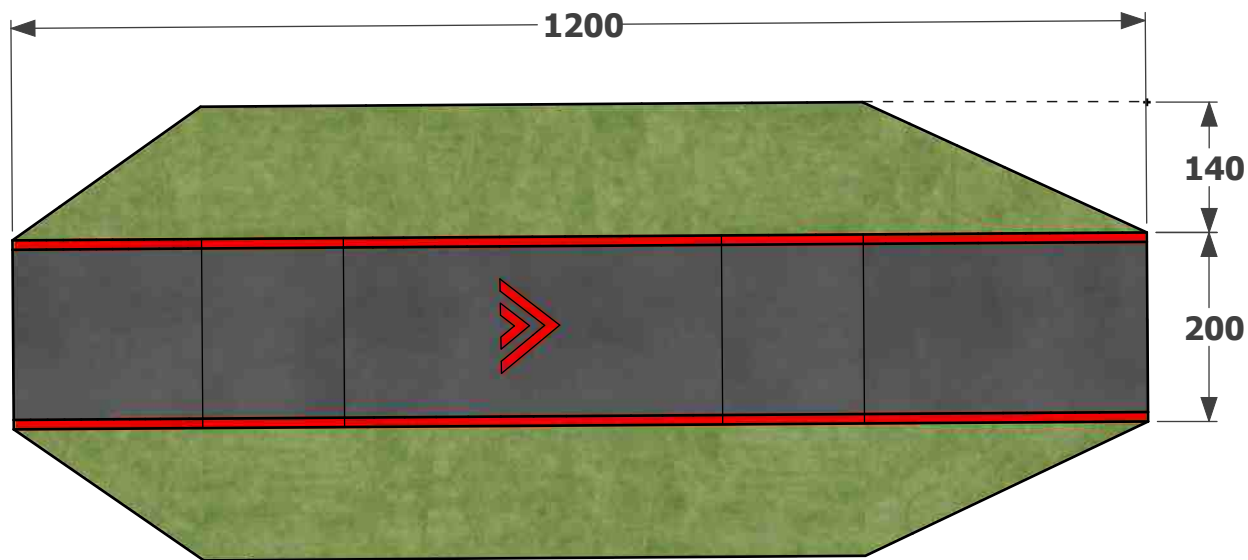
ECH 1/80



Contact
 David PROVOST BEES spécialité BMX
 NEWBEE, ESPACES ROLLER, SKATE & BMX
 La Muloche 44110 CHATEAUBRIANT
 ligne directe: 06 60 60 04 18
 mail contact@newbee-skatepark.fr
 Siret 400 173 217/ membre d'un CGA
 Depuis 1999

DOUBLE TABLE

DOUBLE TABLE
 hauteur de 0.70 m
 volumétrie 18 M3
 surface 25 M2



ECH 1/80

EXEMPLE DE PANNEAU D'INFORMATION



*Ce document reste la propriété de Newbee skatepark/pumptrack, toute reproduction est interdite.

PRECONISATIONS DU CAHIER DES CHARGES

Préparation et installation du chantier (Déterminer un lieu de stockage du matériel, des matériaux et voie d'accès de manière à respecter au maximum l'environnement existant et assurer la sécurité du chantier).

Marquage, piquetage et implantation du projet.

Décapage de la longueur de la piste sur 15 à 30 cm de profondeur (De manière à retirer les plisses d'herbes et assurer la planéité générale de l'assise de la piste).

Modelage **DES FORMES** globales de la piste avec du 0/80 primaire ou GNT recyclé type fraisat enrobé ou autres matériaux compactables durables . **ATTENTION SITE SUCCEPTIBLE D'ETRE SOUMIS A LA LOI SUR L'EAU.**

Couche de REGLAGE en GNT 0/31.50U 0/20 sur 10 à 15 cm d'épaisseur.

Fourniture, transport et mise en œuvre, réglage et compactage de la couche de finition (**ENROBE** noir BB 0/6 à raison de 110 Kg/m²).

Le déblaiement des excédents de grave, sable et de terre végétale le cas échéant.

L'entreprise pourra proposer des variantes de mise en œuvre lors de l'étude du dossier (**ex: finition, drainage**).

S'assurer de la mise en forme au plus proche du tracé avec des lignes tendues et régulières et assurer un bon compactage des matériaux à chaque étapes de la réalisation.

La mise en peinture des bordures du tracé en blanc antidérapant (1 couche) sur une largeur d'environ 10 cm.

La fourniture d'un panneau d'information à l'entrée du site sera à déterminer avec la commune de LARUSCADE.